

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 10 du 18 juillet 2014



## **Culture de CHRYSANTHEME : une présence de thrips variable selon les exploitations**

Les températures très élevées enregistrées actuellement associées à un vide sanitaire pas toujours réalisé, constituent des conditions favorables à l'installation des thrips sur les cultures de chrysanthèmes.

Très polyphages, si les populations ne sont pas contenues, les thrips vont migrer sur les cultures avoisinantes comme les cyclamens. Non seulement leurs piqûres provoquent des déformations du feuillage mais surtout ils peuvent être vecteur de virus comme le TSWV.



Photo ADHP : crispation des jeunes feuilles de chrysanthème suite à des piqûres de thrips



Photo ADHP : symptômes de TSWV sur feuilles de chrysanthème

Même si au-delà de 30°C, la longévité des femelles diminue tandis qu'augmente le taux de mortalité des thrips, il faut éviter leur propagation.

## **Culture de CHRYSANTHEME : autres ravageurs ou maladies**

Hormis les thrips, aucun autre ravageur comme les acariens ou les pucerons n'est signalé dans les cultures. Il en est de même pour la rouille blanche absente des cultures.

## **Culture du CYCLAMEN : attention aux températures élevées sous les abris.**

Le cyclamen supporte avec difficultés les températures élevées. Un arrosage trop copieux ou une fertilisation riche en azote peut entraîner le dépérissement des cyclamens.



Photo ADHP : dépérissement d'un jeune plant de cyclamen

### VU DANS LES SERRES : oïdium sur Coréopsis



Photo ADHP

#### Rappel des conditions d'apparition :

Contrairement à d'autres groupes de champignons (tavelure, mildiou, rouilles, etc.), l'oïdium prolifère par temps relativement sec, sous réserve d'un taux d'humidité de 70 à 80 %.

Les écarts de température importants entre la nuit et le jour constituent des facteurs favorisant l'apparition de ce champignon qui menace de nombreuses cultures.

### BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

#### Attention à la présence de thrips sur chrysanthème

| Couple plante/ravageur |              | Niveau de risque |
|------------------------|--------------|------------------|
| Ravageur               | plante       |                  |
| Acariens               | Chrysanthème |                  |
| Pucerons               | Chrysanthème |                  |
| Rouille blanche        | Chrysanthème |                  |
| Thrips                 | Chrysanthème |                  |
| Pucerons               | Cyclamen     |                  |
| Sciarides              | Cyclamen     |                  |
| Thrips                 | Cyclamen     |                  |

| Légende                   |  |
|---------------------------|--|
| Aucun risque              |  |
| Risque moyen à surveiller |  |
| Risque important          |  |

***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles***

Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

**Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

**Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

**Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »